



## CONDITIONS DE RESERVATIONS AU GOLF CLUB DE VUISSENS

### Article 1 : Membre et Visiteur

Les membres et visiteurs peuvent réserver 10 jours à l'avance.

### Article 2 : Annulation par un Membre

Un Membre peut annuler jusqu'à 2h avant son départ via son application Albatros.

### Article 3 : Annulation par un Visiteur

Sur notre plateforme en ligne, les conditions sont les suivantes : les réservations des Visiteurs sont échangeables (report) mais non remboursables.

La demande d'échange se fait directement auprès du golf et doit intervenir minimum 24h avant l'heure de départ.

Si le tarif de la nouvelle réservation est supérieur, le Visiteur s'engage à payer la différence à l'accueil du Golf.

Si le tarif de la nouvelle réservation est inférieur, il n'y a pas de remboursement de la différence.

L'échange est valable 12 mois.

Un Visiteur ayant réservé par email ou par téléphone peut annuler sa réservation jusqu'à 24h avant son départ. Autrement, le golf prendra note que le visiteur n'a pas honoré sa réservation et n'acceptera plus de réservation de la part du visiteur par email ou par téléphone. Le Visiteur devra se rendre sur la plateforme de réservation en ligne sur le site internet.

Une réservation de groupe (à partir de 9 joueurs) peut annuler sa réservation jusqu'à 48h en avance. Si la réservation n'est pas honorée, le Golf Club Vuissens enverra une facture correspondant à 50% du coût total de la réservation de groupe à l'organisateur.

### Article 4 : Réservations des Visiteurs

Les réservations au golf de Vuissens peuvent être effectuées par plusieurs biais :

- Téléphone (024 433 33 00)
- Email ([accueil@golfvuissens.ch](mailto:accueil@golfvuissens.ch))
- Site internet ([www.golfvuissens.ch](http://www.golfvuissens.ch))

Un Visiteur qui réserve par téléphone ou par email s'engage à régler sur place un green-fee au tarif fixe en vigueur (semaine 9 trous 65 CHF / 18 trous 110 CHF, week-end et jour férié 9 trous 85 CHF / 18 trous 140 CHF).

Les tarifs visibles en ligne ne sont pas exigibles à l'accueil du golf.

Seules les catégories suivantes peuvent bénéficier d'un rabais lorsqu'ils réservent par téléphone ou par email :

- les membres ASGI
- les porteurs d'une GreenClub Card
- les juniors
- les membres de clubs réciprocitaires (uniquement la semaine)
- les invités de membres
- les présidents et capitaines de club

- les professionnels de golf
- les employés de golf
- les clients des pros de la Vuissens Golf Academy dans le cadre d'un parcours accompagné
- les membres ASGS (2 fois par an)

Sur le site internet, les visiteurs bénéficiant de tarifs spéciaux peuvent sélectionner tarif spécial. La meilleure offre leur sera proposée. Les tarifs préférentiels ne sont pas cumulables.

Un visiteur qui réserve en ligne peut trouver des tarifs plus intéressants que les tarifs fixes susmentionnés. Sa réservation ne sera confirmée qu'une fois le paiement effectué.

Les réservations de groupe (à partir de 9 personnes) peuvent contacter l'accueil du golf par téléphone ou par email pour bénéficier d'un tarif groupe. Ce tarif n'est plus exigible si la réservation a été faite sur le site internet.

#### Article 5 : Inscriptions aux compétitions

Les inscriptions aux compétitions ouvrent 14 jours en avance. Les Membres peuvent s'inscrire dans l'onglet « Compétitions » de leur application Albatros.

Les Visiteurs qui souhaitent s'inscrire aux compétitions ouvertes peuvent le faire depuis le site internet du golf dans l'onglet « Compétitions ».

Un Membre qui souhaite inscrire un visiteur dans son équipe doit contacter l'accueil du golf.

#### Article 6 : Frais d'inscription aux compétitions

Les Visiteurs qui s'inscrivent aux compétitions s'acquittent de droit de finance et d'un green fee, directement à l'accueil du golf.

#### Article 7 : Annulation ou modification des réservations par le Golf Club Vuissens

Dans le cas où le parcours serait impraticable, le Golf Club de Vuissens proposera de mettre en compte les encaissements des visiteurs qui avaient déjà réglé leur green-fee sur le site internet, ou de rembourser l'avance des encaissements.

#### Article 8 : Réservations de voitures ou de chariots (manuels ou électriques)

Un Membre peut réserver une voiturette ou un chariot directement lors de sa réservation dans son application Albatros.

Un Visiteur qui souhaite réserver une voiturette ou un chariot doit contacter le golf directement. Le club a un stock limité de voitures et de chariots et ne peut garantir la disponibilité de ces articles si le Visiteur n'effectue aucune demande à l'avance.

#### Article 9 : Comportement inapproprié

En cas de comportement inapproprié (jeu lent, non-respect de l'étiquette ou du parcours), le Golf de Vuissens se réserve le droit d'exclure le joueur du parcours sans qu'il puisse prétendre à un remboursement partiel ou total.

Vuissens, le 17 mars 2023

La Direction